

2023-2717  
2023-11-22

## Fight Back Insecticide M-22

Insecticide de contact et résiduel  
Sous pression

Pour usage intérieur dans les bâtiments et pour usage extérieur sur la surface externe des bâtiments et sur les vérandas, les patios et les terrasses pour supprimer les araignées, cloportes, perce-oreilles, blattes, grillons, millipèdes, lépismes argentés, fourmis, puces des chiens et des chat, anthrène des tapis, tiques américaines du chien, tiques sanguine, pollinies du lombric et les mouches domestique

Pour usage extérieur sur les fourmilières autour des bâtiments pour contrôler les fourmis.

DOMESTIQUE

### PRINCIPES ACTIFS :

Pyréthrine.....	0,050 %
N-octyl bicycloheptene dicarboximide .....	0,250 %
Perméthrine .....	0,200 %

ATTENTION  
EXPLOSIF

NO. D'HOMOL. 31399 LOI P.A.  
Contenu net : \_\_\_ g

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI  
TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Business Helpers' Depot Inc.  
98 Walker Drive  
Brampton, ON  
L6T 4H6  
(905) 792-6571

2023-2717  
2023-11-22

## MODE D'EMPLOI

**BIEN MÉLANGER AVANT L'EMPLOI.** Enlever le capuchon protecteur et insérer le tube applicateur dans la buse de pulvérisation avant l'usage. Faire l'essai du produit sur une petite zone peu visible pour vérifier que le produit ne décolore pas ou ne tache pas les surfaces avant de procéder au traitement d'une zone entière. Tenir la canette à environ 30 cm de la surface à traiter et pulvériser légèrement. Pendant le traitement, recouvrir les aquariums. Dans la zone d'application, pour améliorer l'efficacité du produit, appliquer celui-ci directement sur l'organisme nuisible ciblé, dans la mesure du possible. Observer de bonnes pratiques sanitaires pour prévenir la ré infestation. **NE PAS** pulvériser ce produit dans les endroits où l'on peut ramasser le produit à la vadrouille.

**POUR UTILISATION À L'INTÉRIEUR DANS LES BÂTIMENTS ET POUR UTILISATION À L'EXTÉRIEUR SUR LES SURFACES EXTÉRIEURES DES BÂTIMENTS, LES POUBELLES ET SUR LES PORCHES, LES PATIOS ET LES TERRASSES**

## COMMENT APPLIQUER LE PRODUIT

**NE PAS** APPLIQUER COMME TRAITEMENT DE L'AIR AMBIANT, TRAITEMENT DE PÉRIMÈTRE OU TRAITEMENT GÉNÉRALISÉ. Appliquer uniquement dans le cadre d'un traitement des fissures et des crevasses l'intérieur ou d'un traitement localisé à l'intérieur ou à l'extérieur. Un **TRAITEMENT DES FISSURES ET DES CREVASSES** consiste à appliquer le produit directement dans des ouvertures étroites à la surface du bâtiment. Il ne comprend pas le traitement des surfaces exposées. Les ouvertures étroites se trouvent généralement à l'emplacement des joints de dilatation, aux points d'entrée des services publics et le long des plinthes et des moulures. Un **TRAITEMENT LOCALISÉ** s'agit de l'application localisée du produit sur une superficie de moins de 0,2 mètre carré. Les sites des traitements localisés ne doivent pas se toucher et la surface totale des traitements localisés doit être inférieure à 10 % de la superficie totale d'une pièce (à l'intérieur) ou de la superficie totale traitée (à l'extérieur).

## LIMITATIONS D'UTILISATION POUR TOUTES LES UTILISATIONS

**NE PAS** appliquer sur des surfaces susceptibles d'entrer en contact avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Recouvrir tous les aliments exposés qui sont destinés à la consommation humaine ou animale, ou les sortir de la zone à traiter. Recouvrir les surfaces, l'équipement et les accessoires servant à la transformation des aliments destinés à la consommation humaine ou animale, ou les laver à fond après le traitement. Jeter tout aliment destiné à la consommation humaine ou animale ayant été contaminé par la solution pulvérisée. **NE PAS** appliquer ce produit si des personnes, des animaux de compagnie ou des animaux d'élevage sont présents. **NE PAS** permettre aux personnes, aux animaux de compagnie ou aux animaux d'élevage de pénétrer dans les sites traités avant que le produit pulvérisé n'ait séché. **NE PAS** laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées. **NE PAS** appliquer sur des personnes, des animaux de compagnie, des animaux d'élevage ou des sources d'électricité. **NE PAS** appliquer sur les matelas, le linge de maison, les jouets ou les vêtements. Utilisation à l'intérieur : **NE PAS** appliquer au-dessus de la tête ni dans les endroits confinés (p. ex. à l'intérieur dans les greniers, vides sanitaires, petites salles de rangement, placards; et à l'extérieur sur les avant-toits, soffites). Utilisation à l'intérieur : Aérer les sites après le traitement en ouvrant les portes et les fenêtres ou encore en utilisant des ventilateurs au besoin pour faciliter la circulation de l'air. Utilisation à l'extérieur : **NE PAS** appliquer dans des zones de culture d'aliments destinés à la consommation humaine ou

2023-2717  
2023-11-22

animale (p. ex. légumes, fruits, fines herbes). Éviter de pulvériser sur la végétation et sur les surfaces des structures non ciblées. Nettoyer au jet d'eau toute plante ou surface de structure non ciblée qui entre en contact avec le produit pulvérisé. **NE PAS** appliquer sur un plan d'eau. **NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. Utilisation à l'extérieur sur les surfaces externes des bâtiments et des structures indiquées : **NE PAS** traiter le sol, les surfaces gazonnées ou d'autres formes de végétation à proximité du site de traitement.

USAGE INTÉRIEUR : POUR TUER LES FOURMIS, LES ANTHRÈNES DES TAPIS, LES BLATTES, LES GRILLONS, LES PERCE OREILLES, LES DIPLOPODES, LES CLOPORTES COMMUNS, LES ARAIGNÉES ET LES LÉPISMES ARGENTÉS; Traiter soigneusement les surfaces dans les endroits difficiles d'accès à l'intérieur des bâtiments, y compris les fissures et les crevasses dans les murs, les planchers et les plafonds; le long des plinthes et derrière celles-ci; autour des conduites et des réservoirs d'eau; les murs et les planchers derrière et sous les électroménagers (p. ex. réfrigérateurs et cuisinières) et les meubles (p. ex. les tablettes, les tiroirs, les armoires et les unités de rangement); autour des éviers, des drains et des tuyaux; autour des parois intérieures des fondations; autour des poubelles; utiliser en traitement localisé sur les planchers et les revêtements de sol; et les endroits par lesquels les organismes nuisibles peuvent entrer (p. ex. autour des fenêtres et des portes). **NE PAS** dépasser 7 seconds par m<sup>2</sup>. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

POUR TUER LES PUCES DU CHIEN ET DU CHAT ET LES TIQUES AMÉRICAINES DU CHIEN ET LES TIQUES SANGUINES : **NE PAS** PULVÉRISER CE PRODUIT SUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE. **NE PAS** appliquer sur la literie des animaux de compagnie, les meubles, les matelas, le linge de maison, les jouets ou les vêtements. Traiter les animaux de compagnie seulement avec des produits qui sont homologués pour applications sur le type d'animal de compagnie en question. Appliquer sur les surfaces internes des bâtiments, y compris les fissures et les crevasses dans les murs et les planchers, le long des plinthes et derrière celles-ci, autour des cadres de porte et de fenêtre, et en traitement localisé sur les planchers et les revêtements de sol. Pour supprimer efficacement les puces et les tiques à l'intérieur, nettoyer tout endroit utilisé par un animal de compagnie. Cela comprend passer à l'aspirateur les sols, les tapis et les meubles (jeter le sac de l'aspirateur après l'emploi) et laver les endroits où l'animal se couche et vit, ainsi que les lieux adjacents. **NE PAS** dépasser 7 seconds par m<sup>2</sup>. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

#### UTILISATION À L'EXTÉRIEUR

POUR TUER LES ARAIGNÉES, LES CLOPORTES COMMUNS, LES PERCE OREILLES, LES BLATTES, LES GRILLONS, LES FOURMIS, LES PUCES (DU CHIEN ET DU CHAT), TIQUES AMÉRICAINES DU CHIEN ET LES TIQUES SANGUINES, LES DIPLOPODES, LES MOUCHES DOMESTIQUES ET LES POLLÉNIÉS DU LOMBRIC : Pour utilisation uniquement dans le cadre d'un traitement localisé sur les surfaces externes des bâtiments, des bacs à ordures, des patios, des vérandas et des terrasses. Appliquer sur les surfaces externes des

2023-2717  
2023-11-22

fondations, sous les avant toits, autour des appareils d'éclairage et aux endroits par lesquels les organismes nuisibles ciblés peuvent pénétrer (p. ex. les moustiquaires, les portes et les cadres de fenêtre). Ce produit peut être appliqué sur les bacs à ordures, et sur des zones restreintes des patios, des vérandas et des terrasses. Les mouches domestiques et les pollénies du lombric seront éliminées lorsqu'elles se poseront et qu'elles ramperont sur les surfaces traitées. NE PAS dépasser 7 seconds par m<sup>2</sup>. Le traitement peut être répété après 14 jours seulement si l'infestation persiste ou réapparaît.

POUR USAGE EXTÉRIEUR SUR LES FOURMILIÈRES POUR CONTRÔLER LES FOURMIS AUTOUR DES BÂTIMENTS, Y COMPRIS LES ALLÉES, LES PATIOS, LES TROTTOIRS OU LES BRIQUE VERROUILLABLES . Insérer délicatement le tube applicateur aussi loin que possible à l'intérieur des fissures et des crevasses dans les allées pour voitures, les patios, les trottoirs ou les pavés autobloquants où se cachent les fourmis. Appuyez sur la buse et laissez la mousse remplir la zone. Cesser de pulvériser le produit lorsque la mousse déborde de la crevasse ou de la fissure. Pour obtenir les meilleurs résultats, traiter toutes les fissures et les crevasses dans les zones où des fourmis sont observées. **NE PAS** dépasser 7 seconds par m<sup>2</sup>. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

PRÉCAUTIONS : TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif si avalé, respiré ou absorbé par l'épiderme. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Peut causer une irritation de la peau ou des yeux. Contenant sous pression. **NE PAS** placer dans l'eau chaude, près des radiateurs, des fours ou autres sources de chaleur, ni conserver à des températures dépassant 50°C.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les abeilles. Éviter d'appliquer ce produit à proximité de plantes en fleurs. Si le produit doit être appliqué pendant la période de floraison, ne l'appliquer qu'en soirée, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner. Toxique pour les arthropodes utiles (qui peuvent comprendre des insectes prédateurs et parasitoïdes, des araignées et des acariens). Réduire le plus possible l'exposition des zones non ciblées.

PREMIERS SOINS : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS, Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. SI AVALÉ, Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. **NE PAS** faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. EN CAS D'INHALATION, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : L'exposition de la peau peut provoquer des sensations transitoires (picotement, brûlure, démangeaison, engourdissement). Les autres

2023-2717  
2023-11-22

symptômes d'exposition peuvent comprendre des effets respiratoires (comme la toux, l'irritation des voies respiratoires ou l'essoufflement), des nausées, des céphalées ou des étourdissements. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Traiter selon les symptômes. Administre un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION : Lorsque le contenant est vide, appuyer sur le bouton pour éliminer toute pression. **NE PAS** réutiliser le contenant. **NE PAS** jeter au feu. Envelopper dans du papier journal et jeter avec les ordures ménagères. Les produits inutilisés ou utilisés en partie doivent être apportés à une décharge de déchets dangereux provinciale ou municipale.

#### ENTREPOSAGE

**NE PAS** entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

#### AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

(Déclaration de marketing)  
À BASE D'EAU – BIEN AGITER